DISCOURS

Cuc FRC 3484

Prononcé le 30 Novembre 1790, à Monsieur le Contrôleur Général des Finances, au Comité de la Section de Louis XIV, par le Président de ce Comité.

MONSIEUR,

La démarche que vous faites aujourd'hui auprès de vos Concitoyens est pour eux un grand motif d'espérance.

Un bon Roi, un Roi vraiment Patriote, ne pouvoit choisir pour administrer les Finances qu'un Citoyen soumis à la loi, fidele à son serment, et qui ne voie dans la place qu'on lui a confiée qu'un grand moyen de mieux servir la Patrie.

L'Administration des Finances ne vous est pas étrangère ; vous avez déja, Monsieur, parcouru cette carriere, dans laquelle, sans doute, vous avez gémi plus d'une fois des

obstacles que la fiscalité vous présentoit à chaque pas ; aujourd'hui dégagé de ces entraves et appuié sur le serment des Citoyens, le régime des Finances ne dépend plus que de l'observation de la loi, vérité dans les demandes de l'Administrateur, sincérité dans les déclarations des Contribuables ; le secret des Finances est la simplicité.

Ces principes que vous trouverez dans les cœurs vraiment François, vous mettront pour toujours à l'abri de ces variations funestes qui eussent fait le malheur de la Nation sans la fermeté de ses Représentans, sans la loyauté du Roi et la persévérance courageuse des bons Citoyens.

Ceux de Paris, Monsieur, ont de grands droits à votre justice. La Capitale privée des sommes considérables qu'y faisoient refluer les abus que l'on vient de supprimer, ne peut plus contribuer aux charges du Trésor public qu'au prorata des moyens qui lui restent.

Nous avons cru, Monsieur, devoir mettre cette considération sous vos yeux en

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

même temps que la satisfaction que la Section de Louis XIV éprouve du choix que le Roi a fait de vous et les assurances qu'elle nous charge de vous donner de son zele et de sa fidélité à la Loi et au Roi.

Au Comité de la Section de Louis XIV, ce 30 Novembre 1790.

De l'Imprimerie des Aveugles, rue Notre-Dame des Victoires, N°. 18.

De l'imprimerie de Crapelet, rue Pierre-Sarrazin,
n°. 14.